



## Conseil Communal - Séance du 30/10/2017

### Réponse à l'interpellation citoyenne de la FAPEO

Chère Madame,

Chers parents,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la qualité du travail que vous avez accompli et la tonalité constructive que vous donnez à cette interpellation.

C'est une chance pour le pouvoir organisateur de la Ville de Liège de bénéficier d'une association faitière comme la vôtre. Nous devons en profiter et améliorer le dialogue et la concertation.

A cet égard, je suis heureux que votre initiative ait déjà débouché sur une réunion qui fut, d'après les informations que j'ai reçues, longue et qui a mobilisé beaucoup de parents.

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance du PV que vous m'avez envoyé.

Et je compte bien répondre positivement à votre demande de rendez-vous.

Venons-en à présent aux questions de fond, avec deux remarques préliminaires de ma part :

Premièrement, je pense que l'Echevin STASSART s'est engagé au suivi de plusieurs de vos demandes, notamment en ce qui concerne les conseils de participation, avec un planning et une grille d'auto-évaluation.

Ensuite, cette interpellation ne donne pas lieu à débat, et je pense que nous aurons intérêt à poursuivre la discussion lors de rendez-vous et réunions à venir. Je vais donc passer en revue vos quatre principaux sujets de préoccupation et y donner des premiers éléments de réponse, qui devront être suivis d'autres.

Ceci étant dit, je voudrais tout d'abord vous assurer que l'enseignement communal est au cœur des préoccupations du Collège.

J'ai eu l'occasion d'aborder ce thème avec un représentant de la presse ce week-end et d'y prendre un engagement précis et ferme.

Nous sommes en effet persuadés que, tant la vie démocratique de notre région que son développement économique et humain, passent inmanquablement par un enseignement performant et inclusif.

De surcroît, tout indique que la qualité de l'enseignement reçu dans les premières années de la scolarité préfigure tout le cursus ultérieur des enfants. Ce n'est pas pour rien que les premières années sont dénommées « enseignement fondamental ».

Il est donc crucial de placer les enseignants dans des conditions qui leur permettent de jouer pleinement ce rôle essentiel.

Au-delà de la qualité de l'instruction proprement dite, il est tout aussi fondamental que les enfants trouvent à l'école un cadre de vie agréable et sécurisant. Ce sont là les conditions essentielles d'une scolarité réussie et sereine, propice à l'épanouissement et au développement du goût de l'apprentissage.

En disant cela, je rejoins plusieurs des thèmes que vous avez abordés dans votre question.

Par ailleurs, vous avez dans cette assemblée le Ministre en charge de l'Enseignement supérieur, M. MARCOURT, qui fait un travail remarquable pour démocratiser l'accès aux études supérieures, inscrire celles-ci dans les caractéristiques du 21<sup>e</sup> siècle et créer des liens avec le monde du travail.

Pour en venir plus précisément à certaines de vos demandes :

Je suis d'accord avec vous pour dire que le nouveau cours de philosophie et de citoyenneté est victime de maladies de jeunesse. Il faut laisser un peu de temps à tout le monde – PO, inspection, instituteurs – pour trouver ses marques. J'ai demandé à l'Echevin STASSART de venir avec des propositions devant le collège pour améliorer la situation.

Je serai un peu plus long sur la question des sanitaires, après m'être concerté avec mon collègue en charge des travaux, M. LEONARD.

Je vous informe qu'il y a bien une norme en matière de nombre de toilettes par enfant, et que la Ville de Liège les respecte.

Je tiens également à vous dire que vos préoccupations légitimes sont bien prises en compte par le Collège. En attestent les chiffres suivants :

- Entre 2013 et 2016, c'est un montant total de 390.000 € qui a été consacré pour rénover les sanitaires d'une dizaine d'établissements.
- En 2017, nous avons fortement augmenté ce rythme en inscrivant un montant de 230.000 euros (soit plus du double des années précédentes !) pour 8 implantations à rénover.
- nous sommes en cours de confection du budget 2018, mais je peux déjà vous dire que 13 dossiers ont été déposés, et nous allons tâcher d'y répondre.

Mon collègue Roland LEONARD se tient à votre disposition avec la liste des dossiers concernés.

Enfin, sur la question des garderies, je suis entièrement d'accord avec les pistes que vous avez identifiées. Comme cela a été dit, nous sommes confrontés à la grande précarité des contrats des accueillants et des accueillantes. Cela n'empêche évidemment pas que nous sommes en droit d'attendre des comportements adéquats de la part du personnel travaillant dans les écoles, comme l'a rappelé M. L'Echevin.

Je voudrais saluer le courage de ces personnes qui doivent souvent faire de nombreux trajets pour assurer les garderies lors des différentes récréations. Je pense que nous devons obtenir une revalorisation des conditions de travail de ces personnes par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Mesdames et Messieurs,

Je suis bien conscient des limites de l'exercice de ce soir, qui ne se prête pas pour apporter des réponses concrètes à des problèmes précis.

Mais je tiens à redire une nouvelle fois combien votre travail est utile et je vous garantis qu'il sera suivi d'effets.

Car, malgré les nombreuses contraintes qui pèsent sur nos épaules – et notamment financières – nous sommes viscéralement attachés à l'enseignement public, et je compte bien le préserver de toutes les difficultés que nous devons affronter quotidiennement.

Je vous remercie pour votre attention et vous cède la parole pour une réplique de 2 minutes.